



CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE GOVEN

Envoyé en préfecture le 23/09/2022
Reçu en préfecture le 23/09/2022
Affiché le
ID : 035-213501232-20220912-DEL202209004-DE

SEANCE DU 12/09/2022

DATE DE CONVOCATION : 06/09/2022

CONSEILLERS EN EXERCICE : 27

PRESENT(S) : Norbert SAULNIER, Yannick TRINQUART, Olivier TORTELIER, Nathalie BERTHO, Loïc HERVOIR, Laurent KERIVEL, Jean-Marie LANGE, Bruno LEROY, Yannick GOUGEON, Nathalie BLOMMAERT, Nathalie DREAN, Gwenaëlle FAURE, Mickaël TANGUY, Fabienne HEMERY, Sylvie AGAËSSE, Karine CHEVALIER, Christophe LERAY, Martine BOUGAULT, Jean-François PLAIN, Fabrice GAUBERT, Magali POISSON-VANNIER

PROCURATION(S) : Patricia PERSAIS donne pouvoir à Norbert SAULNIER, Marie-Hélène AUBREE à Loïc HERVOIR, Ronan GUIBERT à Jean-Marie LANGE

ABSENT(S) : Aurélie SAULNIER (excusée), Géraldine TRONCA (excusée), Florence GOURMELEN (excusée)

SECRETAIRE DE SEANCE : Fabienne HEMERY

Intercommunalité 2022.09.004 VHBC – RAPPORT ANNUEL 2021

M. le Maire informe de la démission du Président de Vallons de Haute Bretagne Communauté pour raison de santé. Le nouveau Président, élu le 8 septembre 2022 par les 52 élus communautaires, est M. Thierry BEAUJOUAN, Maire de GUIPRY-MESSAC.

M. Mickaël TANGUY, conseiller municipal et 11^e vice-président délégué au développement culturel de VHBC, expose que, conformément à l'article L.5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales, la Communauté de communes a adressé aux communes membres son rapport d'activité 2021.

Les chiffres clés relatifs à Vallons de Haute Bretagne Communauté :

- 18 communes
- 504 km²
- 45 000 habitants
- 52 conseillers communautaires
- 15 parcs d'activités
- 2 centres socio-culturels
- 1 gare et 3 haltes SNCF
- 1 piscine de plein-air
- De nombreux services à la population

Aux compétences obligatoires à toute communauté de communes (développement économique, aménagement de l'espace, GEMAPI), s'ajoutent les compétences optionnelles et facultatives déléguées par les communes membres : le développement économique et touristique, l'aménagement de l'espace, le développement culturel, le sport, l'action sociale et l'insertion, l'habitat, l'accueil des gens du voyage, l'environnement, les transports collectifs, ainsi que l'enfance jeunesse (multi-accueil, Relais Intercommunal des Assistants Maternels-enfants, accueil de loisirs, service info jeunes, l'Animation Jeunesse Communautaire...).

L'année 2021 a, de nouveau, été marquée par le contexte sanitaire, malgré tout, de nouveaux services de proximité ont vu le jour, telles les maisons France Services, présentes dans les 3 bassins de vie : Guichen, Val d'Anast, et Guipry-Messac.

Le rapport présente également les éléments financiers de l'année 2021, le montant des subventions versés aux associations culturelles, ainsi qu'aux associations à vocation d'intérêt communautaire et social.

Un fonds de soutien exceptionnel à destination des associations fragilisées a été mis en place. Une enveloppe de 40 000 €, cofinancée à parts égales par VHBC et la Région Bretagne a permis de soutenir 16 associations du territoire dans les domaines du sport, de la culture, de l'action sociale, de l'environnement et du tourisme. D'autre part, 8 associations à vocation d'intérêt communautaire social sont subventionnées à hauteur de 26 315 € dont le CLIC, association à laquelle la Communauté de communes attribue une cotisation par habitant.

Au niveau social, le projet de création d'un 3^e logement temporaire a été validé en 2021 en conférence des Maires et inscrit au projet de territoire. Les premières actions du Programme Local de l'Habitat ont été lancées.

Le service informatique mutualisé, déployé en 2020, a permis pendant la crise sanitaire de mettre en place des outils collaboratifs et des VPN afin d'organiser notamment le travail à distance des agents.

Les études techniques se sont poursuivies pour réaliser la 1^e phase du déploiement de la fibre optique sur le territoire. Compte tenu du retard pris, et ce malgré les travaux de pose engagés et les demandes d'élagage en cours, les premiers raccordements auront lieu en 2022.

L'année 2021 a également été l'année de la finalisation du projet de fonctionnement du nouvel espace aquatique sur le site de Guichen, ainsi que celui concernant la rénovation de la piscine de Guipry-Messac. Le choix du futur mode d'exploitation de ces 2 piscines communautaire s'est orienté vers une délégation de service public.

Au niveau culturel, il a été de nouveau possible en 2021 de mener à bien divers projets en médiathèque : des séances « Bébé Bouquine », 3 spectacles jeunesse, ainsi que trois expositions : une exposition jeunesse, une exposition autour de la bande dessinée, et enfin une exposition photo sur le thème du voyage. Ces animations ont réuni un total de 400 personnes environ. De même, la 3^e édition de la grande braderie de la médiathèque communautaire a rencontré un franc succès, attirant également des usagers résidant hors du territoire.

Dans le cadre du temps fort « Voyage, Voyage » du réseau des médiathèques, une Bibliothèque Vivante a été organisée en partenariat avec les services du Chorus et la médiathèque de Guipry-Messac.

Avec la carte unique, le réseau des bibliothèques des Vallons a permis d'harmoniser les modalités d'accès à l'offre de lecture publique sur le territoire. Sa visibilité est renforcée par la mise en place d'un portail Internet, d'un catalogue commun et par la programmation d'un temps fort d'animations sur l'ensemble du réseau.

Par ailleurs, le territoire compte 3 cyber-bases à Guipry-Messac, La Chapelle Bouëxic et Val d'Anast, qui proposent des ateliers collectifs, de découverte et de loisirs.

D'une manière générale, 2021 représente une année de reprise : retour de la programmation culturelle itinérante, poursuite du dispositif « Musique à l'école », reprise et finalisation d'un projet coopératif par 50 jeunes de création de 3 œuvres cinématographiques diffusées en ciné-concert et dans les 3 cinémas du territoire,.. . Les activités de Musicole, impactées par la crise sanitaire au premier semestre, ont retrouvé également le chemin de la normalité fin 2021.

Conformément au Code Général des Collectivités, le rapport, qui est disponible sur le site internet de Vallons de Haute Bretagne Communauté, est présenté au Conseil Municipal.

Vu le CGCT,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal,

- PREND ACTE du rapport d'activité 2021 de Vallons de Haute Bretagne Communauté.

Le Maire, Norbert SAULNIER

La secrétaire de séance, Fabienne HEMERY



A handwritten signature in blue ink, which appears to be 'F. Hemery', written over a horizontal line.

Certifié exécutoire
Mise en ligne le 23/09/2022
Le Maire
Norbert Saulnier

